

Le secteur de l'énergie, bon payeur

● Le cabinet de ressources humaines Diorh, en collaboration avec le cabinet international Mercer, a procédé, jeudi 25 septembre, à la réunion de restitution de la 18^e édition de l'enquête de rémunération, sur 120 échantillons d'entreprises dont 10% sont marocaines. L'énergie se positionne en tête des secteurs les plus généreux en matière de salaires.

La rémunération salariale, un débat au cœur de la fonction RH, des salariés, mais également au niveau des différents dirigeants d'entreprises. Les salaires varient d'un secteur à un autre, d'une classe salariale à une autre, et d'un poste à un autre. En effet, l'enquête de rémunération, effectuée par le cabinet de ressources humaines Diorh, en collaboration avec le cabinet international du même domaine Mercer, démontre que les salaires se distinguent à travers divers référentiels qui couvrent l'ensemble des fonctions hiérarchiques. L'étude réalisée sur un échantillon de 120 entreprises, de différents secteurs, démontre que les salaires évoluent dépendamment de plusieurs paramètres. On remarque que pour

les quatre dernières années, le secteur énergie est le secteur le mieux rémunérateur pour l'ensemble des classes hiérarchiques, suivi du secteur des services de vie (pharmaceutique), et en dernière position le secteur automobile. Cela dit, pour la classe salariale 51-55, qui comprend les grands cadres et les dirigeants, le secteur des biens durables est en tête d'affiche en proposant les salaires les plus élevés. Suivi du secteur de l'énergie, du service de vie, et finalement du secteur automobile. Concernant le taux annuel moyen de l'évolution des salaires, d'après Diorh, le poste de directeur financier est en tête avec un taux de 8%, suivi de celui de directeur commercial avec 6% et finalement celui de directeur de qualité avec 5%. Il est à noter que les résultats in-



diqués ont été réalisés sur un échantillon de 120 entreprises internationales dont 10% sont marocaines. Ce qui donne un total de près de 24.000 titulaires qui ont constitué l'échantillon traité. Le fait marquant de cette analyse concerne la croissance annuelle du panel de l'inflation salariale, où l'on remarque que celle-ci a augmenté de 17% entre 2011 et

2014. Également le nombre de titulaires dans les entreprises a connu une hausse pour la même période évoluant de 13%, malgré la situation économique actuelle. Cependant, cette évolution pourrait être traduite par le fait que le nombre d'entreprises participantes est passé de 114 à 120 entre la période de 2011 et 2014. Un autre fait marquant à signaler concer-

nant les chiffres annoncés, il s'agit de l'évolution des salaires au Maroc, où l'on remarque que la classe des hauts cadres et dirigeants (45-60), s'octroient une augmentation annuelle de l'ordre de 4%, alors que les salaires de la classe moyenne (25-35) et ceux des ouvriers sont restés en stagnation durant les quatre dernières années (2011-2014). Ce taux de 4% reste élevé en comparaison avec les entreprises des pays européens, dont les cadres bénéficient d'une hausse de salaire annuelle de 1,2% hors bonus. Sur l'échantillon des entreprises étudiées, 96% d'entre elles affirment accorder des primes à leurs collaborateurs, et 93% mettent à leur disposition des avantages sociaux. Sur le même échantillon le téléphone portable et la voiture sont les moyens les plus utilisés à titre d'avantages dont bénéficient les cadres. ●

PAR **BADR CHAOU**

b.chaou@leseco.ma